

La Neuveville: un village médiéval au statut de ville

Située aux bords du lac de Biemme et au pied du Chasseral, commune bernoise de 3800 habitants, la Neuveville jouit d'un statut de ville pour des raisons historiques. Fondée en 1312, elle a conservé en son centre une structure urbaine remontant à l'époque médiévale, ce qui exclut la pose de conteneurs enterrés. Mais la déchèterie est à deux pas, sur la place de la gare.

La neige est rare à la Neuveville, ville du plateau. Mais en ce jour de visite auprès de Mme Christine Féver, responsable de l'aménagement, et de M. Matti, maire, le bourg est couvert de blanc.

Accessibilité de la déchèterie

La neige ne retient pas bon nombre d'habitants à se rendre à la déchèterie, accessible six heures chaque jour ouvrable, à l'exception des jeudis et samedis (quatre heures). Des caddies attendent les visiteurs, ce qui facilite le déplacement des déchets du parking aux conteneurs. Les déchets incinérables qui ne sont pas amenés dans les sacs taxés (1,60 fr. le sac de 35 litres) sont facturés 50 centimes/kilo, tout comme les encombrants. Les dépôts de moins de 500 grammes sont néanmoins repris gratuitement, ce qui n'est pas sans conséquence sur les finances communales. En 2018, la commune a ainsi constaté une augmentation non prévue de plusieurs milliers de francs des coûts de transports et de traitement des déchets incinérables. L'absence de contrôle du lieu de résidence des usagers et la fin de la reprise des plas-

tiques ménagers dans la commune voisine de Cornaux, sur le canton de Neuchâtel, expliquent aussi cette augmentation. La commune va étudier les pistes d'amélioration en allant visiter différentes déchèteries communales.

Monopole et entreprises

La Neuveville est peu touchée par la sortie du monopole des entreprises de plus de 250 postes à plein temps, vu qu'elle n'en compte pas explicitement sur son territoire. La circulaire transmise par l'administration cantonale l'été dernier, rappelant l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019 de l'art 3, let. a, OLED, a précédé le courrier des deux supermarchés orange demandant l'exonération de la taxe de base en vertu du même article (NDLR: les déchets de petites filiales appartenant à une grande chaîne en Suisse sortent également du monopole communal). La commune essaie, dans la mesure de son budget et dans le respect du principe du pollueur-payeur, de mettre à disposition des solutions simples à l'attention des entreprises (accès à la déchèterie, moyen de collecte, etc.). Elle a aussi pro-



Photos: leBird

Non seulement les sacs officiels arborent les armoiries de la commune, mais également la plupart des poubelles publiques.

posé ses services pour la collecte du verre auprès des vignerons.

Manifestations et littering

En raison de son cadre et son histoire, la Neuveville accueille différentes manifestations pour lesquelles elle réfléchit à une nouvelle gestion des déchets. D'abord proscrits par les autorités bernoises ailleurs que dans les locaux officiels de Courtelary, les mariages sont de nouveau possibles à la Neuveville quelques vendredis par année pendant la période estivale, ce qui impose une organisation minutée. A la rentrée des classes, la commune et le chef de la voirie, en particulier, essaient de sensibiliser les étudiants de l'école de commerce, qui mangent volontiers au bord du lac, au problème du *littering*. Une association locale («berger du lac») a aussi vu le jour pour sensibiliser la population sur les conséquences de l'abandon des déchets et pour organiser des journées de nettoyage.

Propos recueillis par **Anne-Claude Imhoff**, leBird, auprès de **Christine Féver**, responsable de l'aménagement et de **M. Matti**, maire, www.laneuveville.ch



Comme on fait ses courses, on transporte ses déchets, grâce à un caddie. La déchèterie offre de nombreuses filières, dont certaines sont payantes (bois, inertes, poubelles sans sac officiel, encombrants, peinture et pneus).